

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/100/5.2

Feuillet n°121

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
Terrassonnais Haut Périgord
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt-deux, le 12 juillet, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 4 juillet 2022

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	39
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Bertrand CAGNIART Lionel ARMAGHANIAN, Patrick GAGNEPAIN, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicolas RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléant : Gilles COZANET représente Dominique DURUY, Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER.

Excusés : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Jean-Marie CHANQUOI, Patricia FLAGEAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Patrick GAGNEPAIN, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Patrick DELAUGEAS, Jean-Michel LAGORSE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI.

OBJET : Approbation des statuts de l'EPIC Office de tourisme Vézère Périgord Noir

Vu, les articles L. 133-1 à L.133-3-1 du Code du Tourisme, relatifs à l'institution d'un office de tourisme ;

Vu, les articles L133-4 à L.133-10 du Code du Tourisme, relatifs à l'institution d'un office de tourisme en EPIC

Vu, les articles L. 2221-10 et R. 2221-18 à R. 2221-62 du Code général des collectivités territoriales applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un EPIC,

Vu les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

Vu, la délibération du conseil communautaire du 28 juin 2022 adoptant la création de l'EPIC Office de tourisme Vézère Périgord Noir,

AR Prefecture

024-200041150-20220712-DE2022100-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022

Il est proposé au conseil communautaire les projets de statuts tels qu'annexés à la présente délibération.

Après avoir pris connaissance des statuts, **le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :**

- **D'approuver** les statuts de l'Office de Tourisme sous la forme d'un EPIC annexés,
- De **fixer** le nombre de membres du comité de direction, et la répartition entre représentants de la communauté de communes et les socioprofessionnels,
- **D'autoriser** le Président à passer et signer tous actes et documents afférents à cette opération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 13/07/2022

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais
Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20220712-DE2022100-DE
Reçu le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022